



LYCEE CONDORCET



ORIENTATION SECONDE

- I- La télé inscription (Educonnect)
- II- La voie générale et technologique
- III- Saisie des vœux (Affelnet et spécificités)
- Réponse à vos questions



I- LA TELE INSCRIPTION



Une procédure d'orientation en 2 temps :

SAISIE DES VŒUX
PROVISOIRES : de janvier à
mars (avant le conseil de classe
de votre enfant!)

- Une phase provisoire
- Une phase définitive

SAISIE DES VŒUX DEFINITIFS: Du 4 mai au 26
mai dernier délai de rigueur avant les conseils de
classe de votre enfant!



I- SE CONNECTER SUR EDUCONNECT

1- Taper sur Google « Educonnect » ou allez sur ENT Condorcet et se connecter

2- Cas 1: Vous avez un compte Educonnect, avec un identifiant et un mot de passe connu: vous vous connectez directement!



Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié? →](#)

[Se connecter](#)

Cas II: vous n'avez pas de compte Educonnect:



Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

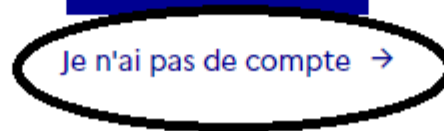
[Mot de passe oublié? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

Vous cliquez sur
« Je n'ai pas de
compte »



JE COMPLÈTE MON IDENTITÉ



Je confirme mon identité

Nom

Prénom

Je renseigne mon n° de téléphone portable

Indiquez le numéro de téléphone portable communiqué à l'école ou à l'établissement scolaire. Il est indispensable pour activer votre compte.

N° de téléphone portable

Pour les numéros hors France métropolitaine, merci d'indiquer l'indicatif régional.

+33 6 12 34 56 78

[Précédent](#) [Suivant](#)

Le numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de votre enfant. Si vous avez changé de numéro, contactez le secrétariat de direction du lycée et communiquez le lui et votre compte sera **réactivé au bout de 48h**.

EduConnect

Représentant légal

Activation du compte

Un code de sécurité a été envoyé

Nous venons de vous envoyer un code de sécurité (valable 30 min) au +33 7 67 26 50 75.

Je saisis le code de sécurité reçu par SMS

Code de sécurité

[Je n'ai pas reçu le SMS](#)
[Renvoyer le SMS →](#)

[Précédent](#) [Suivant](#)

Cas III: Je me connecte avec FranceConnect avec mon numéro des impôts (identifiant impôts ou CAF)



Je me connecte avec FranceConnect



Qu'est-ce que FranceConnect? [↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect!

Connexion au service en ligne Orientation



Accès aux services en ligne dans le menu [Mes services](#).

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans **le menu [Mes services](#)**.

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Connexion au service en ligne Orientation

023



Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

The screenshot shows the 'Mes services' page with a dark blue header. On the left, a vertical menu lists several services: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted with a yellow box and a red arrow), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. On the right, there is a 'Message de l'établissement' section with the text 'Bienvenue sur Sclarité services.'. At the bottom, a dark blue footer contains the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

Saisie des intentions d'orientation



Présentation de
chaque phase pour
repérer les différentes
étapes.

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Païement des factures

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	--	--	--

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale ;
- 1^{re} technologique ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site [Secondes premières](#) .

Je saisis les intentions d'orientation

Saisie des intentions d'orientation



La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

Valider les intentions

Saisie des intentions d'orientation

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une fenêtre qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

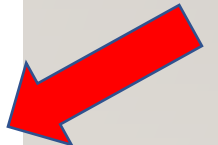
Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions





CHOISIR 3-4 SPECIALITES...



1^{ÈRE} STMG

1^{ÈRE} STI2D

À Condorcet et autres établissements

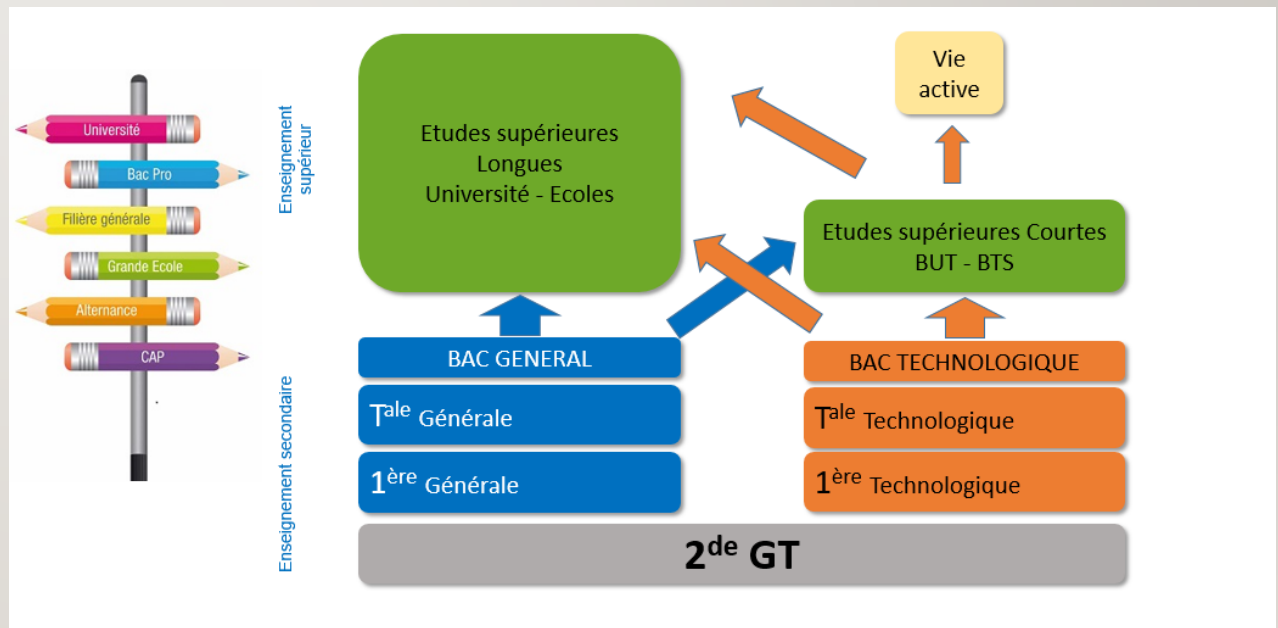


Apprentissage

2^{NDE} PRO

1^{ÈRE} PRO

CAP



Pour une orientation en première générale



AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LIENS UTILES

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

LYCÉE |

CONTACT

RETOUR

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Un accès à la voie professionnelle

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale ?

Choisissez 4 enseignements envisagés dans l'établissement.

Vous pouvez choisir au maximum 1 enseignement hors établissement.

Vous ne pouvez sélectionner qu'un seul choix parmi les déclinaisons Arts, LLCER et LLCA (dans ou hors établissement).

Enseignements proposés dans votre établissement à la rentrée prochaine

Hist-géo. géopolitique & sc. politiques

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Pour une orientation en première technologique



Intention 1 ↓ ↑ 🗑️

1re générale

1re technologique

1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Un accès à la voie professionnelle

Indiquez la 1re technologique souhaitée :
Pour plus d'informations sur chaque bac technologique, cliquez sur ⓘ

1re STAV ⓘ

1re STD2A ⓘ

1re STHR ⓘ

1re STI2D ⓘ

1re STL ⓘ

1re STMG ⓘ

1re ST2S ⓘ

1re S2TMD ⓘ

CHERCHER DE RENSEIGNEMENTS

LIENS UTILES

ESPACE NUMÉRIQUE DE
TRAVAIL

CONNEXION

📞 CONTACT

🏠 RETOUR

Pour une orientation en voie professionnelle



Intention 2



- 1re générale
- 1re technologique
- 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Un accès à la voie professionnelle

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ⓘ

Demande d'un stage passerelle

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies doit être validé pour être enregistré.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1

1^{re} technologique : 1^{re} STI2D

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

OBLIGATION DE valider votre saisie pour la prise en compte de votre demande d'orientation!



Valider les intentions

Validation des intentions d'orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Physique-chimie ;
- Arts plastiques ;
- Biologie-écologie (hors établissement).

[Modifier les intentions](#)

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

CONSULTATION ET ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE L'AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe



L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Païement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 ^e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires.
Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

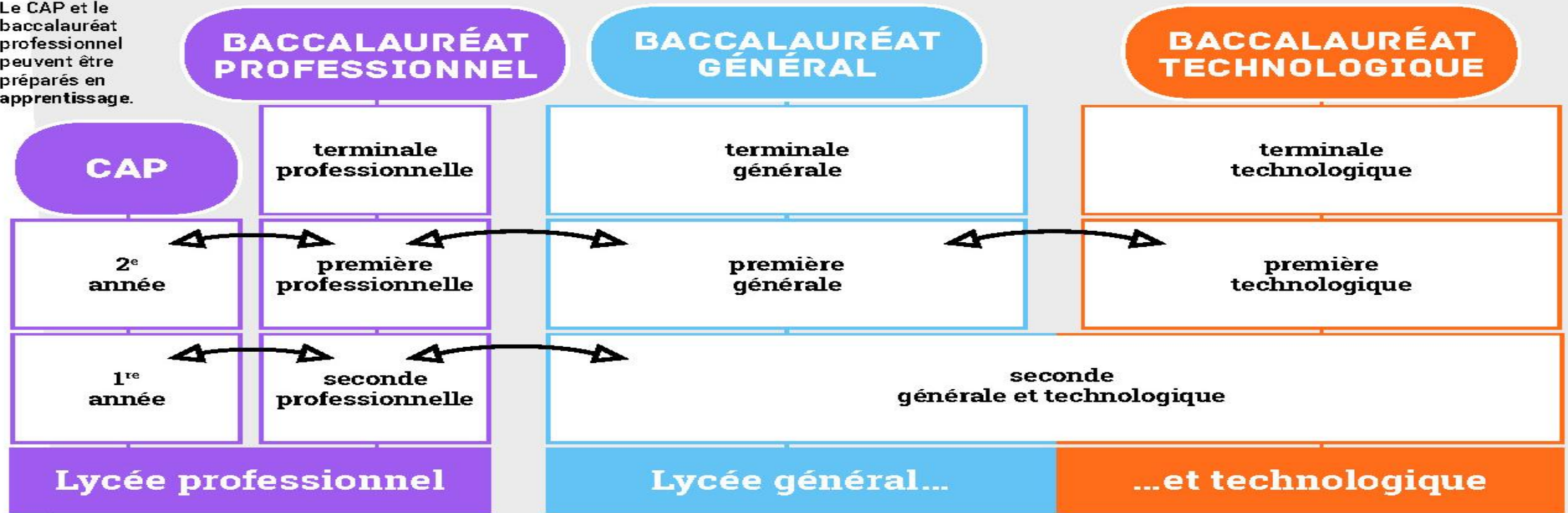




II- LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

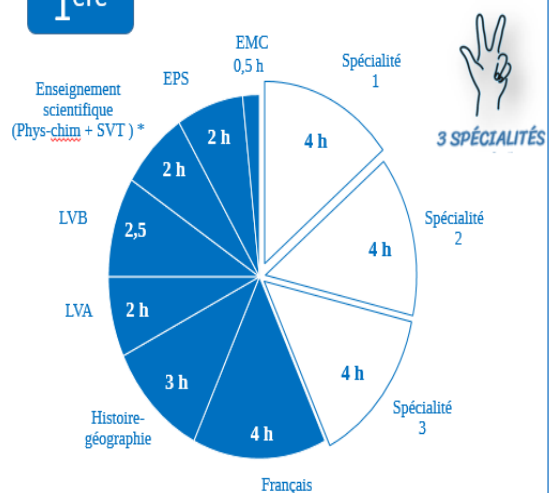
Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

CAS I: 1^{ÈRE} GÉNÉRALE



Voie Générale Les enseignements

1^{ère}

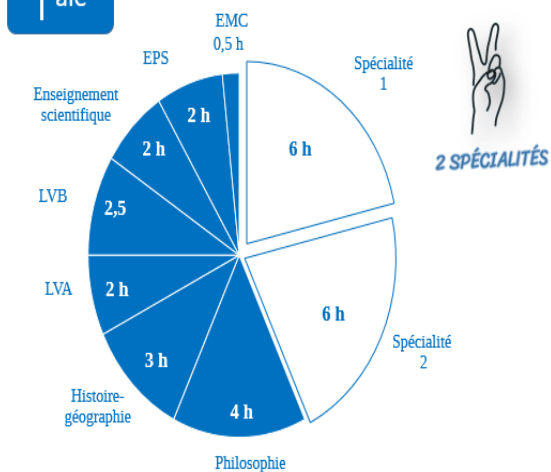


Théâtre	2 h	EPS	2 h	* + 1,5 h de maths si spécialité
Latin	2 h	DNL Maths-anglais	1 h	maths non choisie

Communs 16 h = 57%

Spécialités 12 h = 43%

1^{ère}



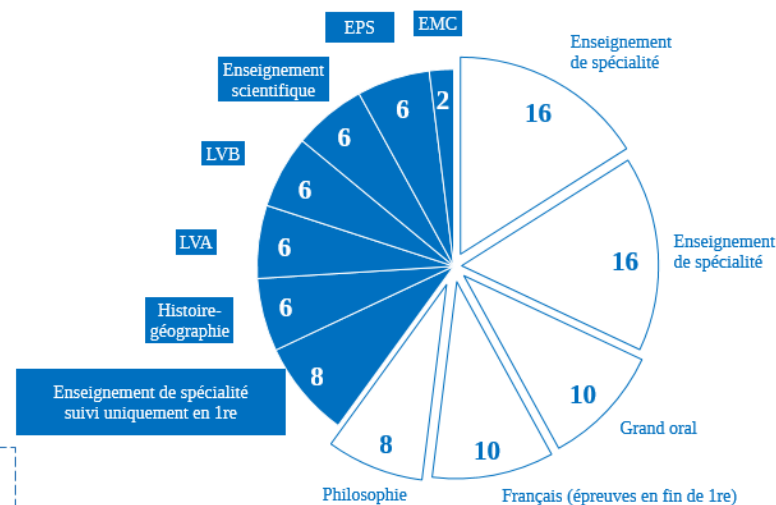
Théâtre	2 h	DNL Maths-anglais	1 h
Latin	2 h	Maths Expertes	3 h
EPS	2 h	Maths complémentaires	3 h

Diapo 8

Voie Générale Les épreuves et les coefficients

Contrôle continu
40%

Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 suppl.



Contrôle terminal
60%

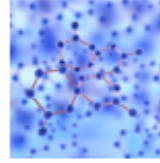
LES SPÉCIALITÉS AU LYCÉE CONDORCET : PÔLE SCIENTIFIQUE



PC

Expérimentation, modélisation et formulation mathématique des lois physiques.

Physique Chimie



SVT

La Terre, la vie et l'organisation du vivant, Les enjeux planétaires contemporains et Le corps humain et la santé. Compétences : Observation, expérimentation, modélisation, analyse, et argumentation,

Sciences de la vie et de la terre



Maths

Renforcer et approfondir en Algèbre, Analyse, Géométrie, Probabilités et statistique et, Algorithmique et programmation.



SI

Découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique.

Sciences de l'ingénieur



SES

sciences économiques et sociales

Maîtrise des concepts, méthodes et problématiques de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines



HGGSP

Histoire Géographie – Géopolitique – Sciences politiques

Compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs



LLCE Agl

Langues, littératures et cultures étrangères

Consolider la maîtrise de l'anglais et acquérir une culture approfondie et diverse relative à cette langue, en s'appuyant sur des supports variés



HLP

Humanités, littérature et philosophie

Etude de la littérature et de la philosophie par la lecture de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Analyser des points de vue, formuler une réflexion personnelle argumentée et débattre



LLCA

Langues, littérature et culture de l'antiquité

Etude plus approfondie des langues antiques (grecque et latin) et questionnement autour de l'homme en lien avec la géographie, l'histoire, et la culture du monde méditerranéen



CARTES DES EDS DU LYCEE CONDORCET

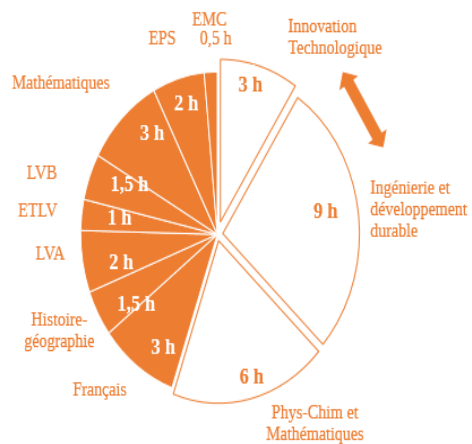
Portail Sciences			Portail Sciences humaines		Portail Humanités
Menu 1	Menu 2	Menu 3	Menu		Menu
Sciences de l'ingénieur	SVT	Physique Chimie	SES		HLP
Physique Chimie	Physique Chimie	Mathématiques	HGGSP		ANGLAIS
Mathématiques	Mathématiques	SES	Mathématiques		HGGSP
		ou	ou		ou
		HLP	Anglais		LCA
		ou	ou		
		HGGSP	HLP		
		ou	ou		
		Anglais	LLCA		
		ou	ou		
		LLCA	SVT		

CAS II: I ÈRE TECHNOLOGIQUE

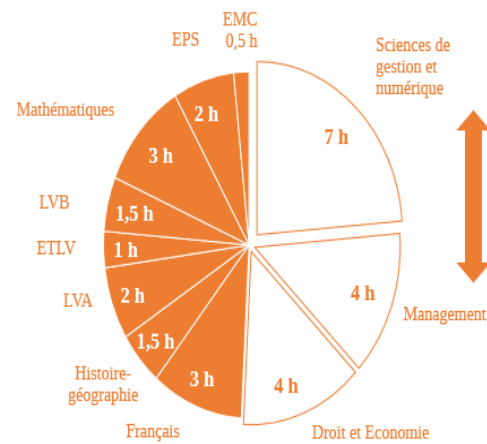


Voie Technologique : Les enseignements

STI2D	Communs 14,5 h	45%
	Spécialités 18 h	55%



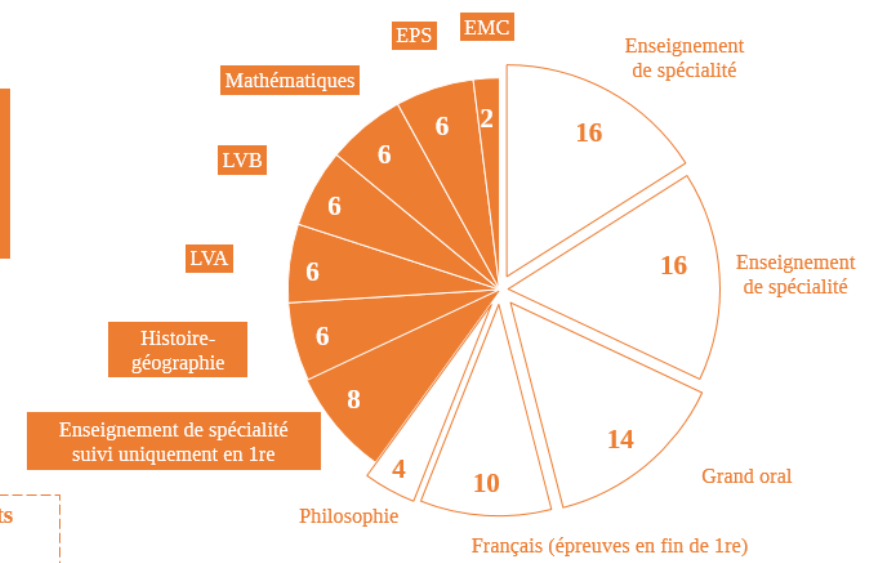
STMG	Communs 14,5 h	49%
	Spécialités 15 h	51%



Voie Technologique Les épreuves et les coefficients

Contrôle continu
40%

Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 suppl.



Les enseignements spécifiques du **bac technologique**



Bac STMG

Sciences de gestion et numérique

Droit et économie

Management

Management, sciences de gestion et numérique au choix: +

DROIT & ECONOMIE

- gestion et finance

- mercatique (marketing)

Ressources humaines et communication

- systèmes d'information de gestion

Bac STI2D

InnovationTechnologique

I2D: Ingénierie et
développement durable

Physique-chimie &
mathématiques

(2I2D). Au choix :

- architecture et construction

- énergies et environnement

- innovation technologique et éco-conception

- systèmes d'information et numérique

Physique - chimie et mathématiques

Attention, incompatibilité de choisir la voie technologique avec section sportive FOOTBALL!

Spécialités bac technologique et autres établissements :



- STMG (Sciences Techniques du Management et de la gestion) :
 - Lycées Condorcet (Saint Priest), Jean Paul Sartre (Bron), Jacques Brel et Marcel Sambat (Vénissieux)
- STI2D (Sciences Techniques de l'Industrie et du développement durable) :
 - Lycées Condorcet (Saint Priest), Marcel Sambat (Vénissieux), La Martinière Montplaisir (Lyon 8^{ème}), La Mâche (Lyon 8^{ème})
- ST2S (Sciences Techniques de la santé et du social) :
 - Lycées Jean Paul Sartre (Bron), Jacques Brel (Vénissieux) et Lumière (Lyon 8^{ème})
- STL (Sciences Techniques du laboratoire) :
 - Lycées Jean Paul Sartre (Bron) et Marcel Sambat (Vénissieux)
- STHR (Sciences Techniques de l'hôtellerie et de la restauration) :
 - Lycées Jehanne de France (Lyon 9^{ème}) et François Rabelais (Dardilly)
- STAV (Sciences Techniques de l'agronomie et du vivant) :
 - Lycées André Paillot (St Genis Laval), Agrotec (Vienne), lycée horticole (Dardilly)
- STD2A (Sciences Techniques du Design et des arts appliqués) :
 - Lycées Jean Paul Sartre (Bron), La Martinière Diderot (Lyon 1^{er})
- S2TMD (Sciences Techniques du théâtre, musique et danse) :
 - Lycée Antoine de Saint Exupéry (Lyon 4^{ème})

ATTENTION : Le tronc commun n'est pas à négliger et le choix des spécialités est primordial !!



Mêmes notes aux épreuves mais deux contrôles continus différents

Passage de 1ere en Term génère souvent une baisse de la moyenne -2 pts, il est dangereux de garder une spécialité non réussie en 1ere en espérant améliorer sa moyenne en terminale

Exemple 1

Exemple 2

Exemple 3

Exemple 4

Coefficient

Bon contrôle continu, résultats fragiles en spécialités

Contrôle continu insuffisant, résultats fragiles en spécialités

Risque à garder en Term, un spé avec une mauvaise moyenne en 1ère

Abandon d'un spé très fragile en 1ere pour consolider les spécialités plus réussies en 1ere

Contrôle continu tronc commun
moitié des coefficients pour la 1^{ère},
moitié pour la Term,
sauf EPS uniquement Term

Histoire-Géographie	6
EMC	2
LV A	6
LV B	6
Enseignement Scientifique	6
EPS	6
Enseignement de spécialité 1 ^{ère}	8

14	8
14	7
15	9
15	8
16	9
15	9
8	6

11	11
11	11
11	11
11	11
11	11
11	11
10	6

Épreuves anticipées en 1ère

Français oral	5
Français écrit	5
Mathématiques	2

10	10
11	11
10	10

10	10
10	10
10	10

Épreuves en terminale

Enseignement de spécialité Term 1	16
Enseignement de spécialité Term 2	16
Grand oral	8
Philosophie	8
Total	100

7	7
8	8
12	12
10	10
10,83	8,61

4	10
10	10
10	10
10	10
9,36	10



III- SAISIE DES VŒUX ET SPÉCIFICITÉS

FICHE AFFELNET



Fiche préparatoire à la saisie AFFELNET LYCEE – rentrée scolaire 2026

Dossier à retourner à l'établissement pour le :

IDENTIFICATION DU CANDIDAT	ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE Réservé à l'administration	SCOLARITE D'ORIGINE Réservé à l'administration
<p>IDENTIFIANT NATIONAL ELEVE (INE ou INA) : _____</p> <p>NOM et Prénom :</p> <p>Né(e) le : _____ Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Élève boursier : Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Nom et prénom du 1^{er} représentant légal :</p> <p>Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____</p> <p>Tél : _____ Courriel : _____</p> <p>Nom et prénom du 2^e représentant légal :</p> <p>Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____</p> <p>Tél : _____ Courriel : _____</p>	<p>Département :</p> <p>Etablissement :</p> <p>N° et cachet :</p>	<p><input type="checkbox"/> 3^e générale</p> <p><input type="checkbox"/> 3^e prépa métiers</p> <p><input type="checkbox"/> 3^e SEGPA</p> <p><input type="checkbox"/> 3^e ens. Agricole</p> <p><input type="checkbox"/> 3^e ULIS</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{de} GT</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{de} Pro</p> <p><input type="checkbox"/> Non scolarisé</p> <p><input type="checkbox"/> Autre :</p> <p>Lingues suivies :</p> <p>LV1 :</p> <p>LV2 :</p>
<p>DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT AU 3^e TRIMESTRE :</p> <p>Pallier 3^e : <input type="checkbox"/> 2^{de} générale et technologique <input type="checkbox"/> 2^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1^{re} année de CAP</p> <p>Pallier 2^{de} GT : <input type="checkbox"/> 1^{re} technologique, série : _____ <input type="checkbox"/> 1^{re} générale</p>	<p>ZONE GEOGRAPHIQUE DE RESIDENCE DE L'ELEVE</p> <p>Code : _____</p>	

Les familles des candidats scolarisés en 3^e en établissement public ou privé peuvent saisir les vœux via les services en ligne en se connectant à leur compte Educonnect. Pour les autres candidats, la saisie des vœux d'affectation est faite par les établissements à qui la fiche préparatoire doit être transmise. Il est possible de formuler 10 vœux au maximum dans l'académie de Lyon, plus 5 vœux maximum hors académie. Ils doivent être classés dans l'ordre de préférence.

ÉVALUATION DES ELEVES (voir guide AFFELNET)

A compléter par l'établissement d'origine sauf pour l'entrée en 1^{er} général ou si l'évaluation 2025-2026 de l'élève est saisie dans le LSU de l'académie de Lyon

Saisir la moyenne annuelle des notes

Français		Maths		H-Géo		Enseignement Moral et Civique		LV1		LV2		EPS		Arts plastiques	
Ed. musicale		SVT		Technologie		Physique-chimie		Biologie, écologie (3 ^e agricole)					Découverte prof. (3 ^e prépa-métiers), enseignements technologiques et professionnels (3 ^e SEGPA)		

FICHE DE VŒUX



Vœux formulés par le candidat, à classer par ordre de préférences :

Vœux *	Type de vœu : 1 ^{re} année de CAP / 2 ^{de} pro / 2 ^{de} GT / 1 ^{er} GT / 1 ^{er} techno / 1 ^{er} pro	Spécialité ou famille de métiers, série ou enseignements optionnels	Statut de la formation	Etablissement demandé	Commune	Code vœu (réservé à l'administration)
1			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
2			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
3			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
4			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
5			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
6			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
7			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
8			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
9			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
10			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			

* 5 vœux hors académie peuvent s'ajouter aux 10 vœux de l'académie.

En cas de multi-sectorisation à l'entrée en 2^{de} GT publique, il est nécessaire de formuler des vœux sur l'ensemble des lycées du secteur pour garantir l'affectation et la prise en compte de l'ordre de préférences de l'élève et sa famille. Pour se prémunir du risque de non affectation, l'établissement d'origine ajoutera les vœux de 2^{de} GT sur les lycées de secteur manquants conformément à l'ordre apparaissant sur l'arrêté de sectorisation.

Situation de handicap ou de trouble de santé invalidant (cocher la ou les cases utiles) :

- Demande d'assouplissement à la carte scolaire à l'entrée en voie GT non contingente. Rang du vœu concerné : ____
- Dossier déposé pour la commission pluridisciplinaire handicap-médicale (demande de priorité et/ou pour les élèves originaires d'EM5)

Pour les demandes dérogatoires à l'entrée en 2^{de} GT (concernes les vœux non contingents en dehors du ou des lycées de secteur), cocher la ou les cases utiles le cas échéant :

- Boursier, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire : ____
- Frère ou sœur scolarisé dans l'établissement demandé, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire : ____
- Domicile en zone limitrophe de secteur et proche du lycée demandé, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire : ____

Date et signature du représentant légal 1 :

Date et signature du représentant légal 2 :

L'académie de Lyon traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des affectations des élèves en lycée, conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour plus d'informations sur ce traitement, vous pouvez consulter le site de l'académie en cliquant sur le lien suivant : <http://www.ac-lyon.fr/traitement-des-donnees-des-élèves-et-leurs-representants-legaux-129388>
Vous pouvez exercer vos droits, en vous adressant à notre délégué à la protection des données : dpd@ac-lyon.fr

SÉCURISATION PARCOURS



- 10 vœux possibles (1^{ère} G, 1^{ère} techno, 1^{ère} pro etc)
- Priorité des vœux importante **sinon risque de perdre sa place**
- **Si plusieurs choix de lycées, mettre toujours Condorcet en dernier vœux (le lycée de secteur)**
- **BIEN REMPLIR LA FICHE DE SAISIE EN PLUS EDONNECT**

Pour être accepté dans un vœu, il faut avis favorable du conseil de classe, cas échéant proviseur-adjoint (Mr Le-Roux ou Mr Taillandier) ou en dernier recours la commission d'appel

Calendrier 2026 de l'affectation – Académie de Lyon

Tour principal	
AVRIL 2026	
Vendredi 3 avril à 14h	Ouverture de la consultation de l'offre de formation en lycée aux familles via le service en ligne affectation
Mercredi 22 avril	Évaluation des candidats hors contrats
Mardi 28 avril	Date limite de réception en DSDEN ou à la DRAAF des dossiers à étudier en commission pré-PAM handicap-médicale
MAI 2026	
Lundi 4 Mai à 14h	Ouverture de la saisie des vœux aux familles des élèves de 3 ^e dans le Service en Ligne Affectation
Lundi 4 Mai	Ouverture de la saisie des vœux aux établissements dans Affelnet Lycée
Lundi 4 Mai	Début du dépôt des dossiers de candidature dans PassRL
Mercredi 13 Mai	Commission académique pré-PAM handicap-médicale
Mercredi 13 mai	Date limite de dépôt des dossiers dans PassRL par les établissements d'origine pour candidater en : <ul style="list-style-type: none"> - 2^e Pro Métiers de la sécurité et 1^{re} année de CAP Agent de sécurité - 1^{re} année du BNMA Bijouterie et 1^{re} année du BNMA Ebénisterie
Jeudi 21 Mai	Date limite de dépôt des listes des sportifs éligibles de droit au dispositif sport-études (sur nuage)
Jeudi 21 Mai	Date limite de candidature en dispositif sport-études pour les publics non éligibles de droit
Jeudi 21 mai à 18h	Date limite de dépôt des dossiers dans PassRL par les établissements d'origine pour candidater : <ul style="list-style-type: none"> - En 1^{er} G avec changement d'établissement pour suivre un ES rare - En 1^{er} pro parcours fléché - En 2^e GT avec l'enseignement optionnel Création et culture design - En 2^e STHR - Dans les formations de la conduite routières - En 2^e pro métiers des transitions numérique et énergétique – CIEL Date limite d'envoi des dossiers aux lycées d'accueil pour la 1 ^{re} STD2A, 1 ^{er} STHR Date limite d'envoi des dossiers pour les formations en 1 ^{re} année scolaire et la suite en apprentissage avec le GRETA de la Loire Date limite de réception en DSDEN des dossiers à étudier en commission pré-PAM pour les élèves EANA
Vendredi 22 mai	Commission Internat d'excellence
Mardi 26 mai	Fermeture de la saisie des vœux aux familles dans le service en ligne affectation
Mardi 26 mai à 18h	Date limite de réception en DSDEN : <ul style="list-style-type: none"> - des pièces justificatives pour les emménagements - des listes d'élèves éligibles à une section sportive scolaire
Jeudi 28 mai, 9h	Commission Sport-études

JUIN 2026	
Mardi 2 juin	Commission départementale pré-PAM pour les élèves EANA
1 Jusqu'au jeudi 4 juin	Conseils de classe de 3 ^e et 2 ^e GT
Mardi 2 juin à 18h	Date limite de dépôt dans PassRL des avis par les établissements d'accueil pour : <ul style="list-style-type: none"> - Les 1^{er} G avec changement d'établissement pour suivre un ES rare - Les 1^{er} pro parcours fléché - Les 2^e GT avec l'enseignement optionnel Création et culture design - La 2^e STHR - Les formations de la conduite routières - Les formations des métiers de la sécurité - La 2^e pro métiers des transitions numérique et énergétique – CIEL - 1^{re} année du BNMA Bijouterie et 1^{re} année du BNMA Ebénisterie
Mardi 2 juin à 12h	Date limite de transfert du LSU dans Affelnet Lycée par les collègues
Jeudi 4 juin à 18h	Date limite de remontée aux DSDEN via TRANSMISSION des décisions des commissions non-PAM, des commissions pré-PAM et l'état des redoublements
1 Vendredi 5 juin à 12h	Fin de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée par les établissements
Du vendredi 5 juin à 14h au mardi 9 juin à 12h	Saisie des décisions d'admission en établissements privés sous contrat, en établissements publics pour les formations à recrutement particulier et des décisions d'apprentissage en CFA, dans le menu « travail en commission ».
Mardi 9 juin	Commission pour les parcours fléchés
Mercredi 10 juin	Commissions d'appel 2 ^e GT
Jeudi 11 juin	Commissions d'appel 3 ^e
Jeudi 11 et vendredi 12 juin	Ouverture Affelnet Lycée suite aux commissions d'appel (saisie des décisions d'orientation et le cas échéant de vœux)
Lundi 15 juin, 8h	Résultats de l'opération de pré-affectation, et de sécurisation pour l'entrée en : <ul style="list-style-type: none"> - Première année de la voie professionnelle pour les élèves issus de 3^e - 1^{er} technologique pour les élèves issus de 2^e GT
Lundi 15 juin à 8h au mardi 16 juin à 19h	Réouverture de la saisie des vœux dans Affelnet lycée suite aux opérations de sécurisation
26, 29 et 30 juin	Épreuves nationales du DNB
Mardi 30 juin à 9h	Résultats affectation - Transmission des résultats du tour principal aux établissements d'origine et d'accueil
Mardi 30 juin après-midi	Ouverture de la consultation des résultats du tour principal aux familles via le service en ligne affectation
Du mardi 30 juin au vendredi 3 juillet au soir	Inscriptions en lycée des élèves sur liste principale
JUILLET 2026	
Vendredi 3 juillet à 23h59	Fin de validité des notifications sur listes principales
Lundi 6 juillet (ou avant en cas de désistement)	En cas de non inscription : place considérée vacante – Appel des élèves sur listes supplémentaires
Lundi 6 juillet à 23h59	Fin de validité des notifications sur listes supplémentaires

CALENDRIER

- **Dates importantes à retenir :**
 - **28 avril : Date butoir pour dossier Commission Handicap et commission le 13 mai**
 - **4 mai : Ouverture de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée + Ouverture dossier passerelle pro parcours fléchés**
 - **21 mai : dernier délais pour dépôt des dossiers spécifiques (Spécialités rares, réorientation voie pro parcours fléchés, 1^{ère} STHR, 1^{ère} STD2A)**
 - **26 mai : fermeture saisie des vœux Affelnet aux familles et fin le 5 juin pour le lycée**
 - **10 juin : Commission d'appel 2nd**
 - **15 juin : résultats de la pré-affectation et réouverture saisie de vœux**
 - **30 juin : résultats de l'affectation**

CAS SPÉCIFIQUES

- **Date importantes à retenir :**
 - **21 mai : dernier délais pour dépôt des dossiers spécifiques (Spécialités rares, réorientation voie pro parcours fléchés, 1^{ère} STHR à Rabelais, 1^{ère} STD2A)**

Spécialités rares (3 choix au maximum) : Biologie-écologie (enseignement agricole), LLCA Allemand, Espagnol et Italien, Arts plastique, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque, littérature et langues antiques, éducation physique, pratiques et culture sportives

Il faut nous en informer au plus tôt pour remplir ces dossiers car ce sont des annexes spécifiques à vous transmettre.

LE CAS DE LA RÉORIENTATION EN VOIE PROFESSIONNELLE

- 2 possibilités :
 - A) Constitution d'un dossier passerelle parcours fléchés (**limitation à 2 vœux et à rentrer sur la fiche Affelnet**)
 - B) Dossier passerelle classique (Apprentissage, lycée professionnel classique) : Saisie des vœux directement sur la fiche Affelnet

Dossier passerelle parcours fléchés : des places spécifiques accordées par les lycées pros pour les élèves de 2nd GT souhaitant se réorienter

Établissements proposant des parcours fléchés 2^{de} GT et F2O :

(Liste susceptible de modification par l'administration)

En 1^{re} professionnelle « Accompagnement soins et services aux personnes »

- Lycée Jean Lurçat à Lyon – 15 places
- Lycée Albert Camus à Firminy – 10 places

En 1^{re} professionnelle « Animation enfance et personnes âgées »

- Lycée Xavier Bichat à Nantua – 1 place
- Lycée Colonel Arnaud Beltrame à Meyzieu – 4 places

En 1^{re} professionnelle « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités »

- Lycée Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey – 4 places
- Lycée René Cassin à Rive-de-Gier – 6 places
- Lycée Camus-Sermenaz à Rillieux-La-Pape – 2 places

En 1^{re} professionnelle « Esthétique cosmétique parfumerie » :

- Lycée du 1er Film à Lyon - 8 places

En 1^{re} professionnelle « Métiers de l'accueil » :

- Lycée Daniel Casanova à Givors – 1 place
- Lycée Camille Claudel à Lyon – 2 places

En 1^{re} professionnelle « Métiers de la sécurité » (compléter l'annexe 11)

- Lycée Fernand Forest à Saint Priest – 4 places

En 1^{re} professionnelle « Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial

»

- Lycée Marcelle Pardé à Bourg-en-Bresse – 8 places
- Lycée Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey – 2 places
- Lycée Beauregard à Montbrison – 12 places
- Lycée Claude Bernard à Villefranche-sur-Saône – 9 places
- Lycée Magenta à Villeurbanne – 8 places
- Lycée Camus Sermenaz à Rillieux-la-Pape – 1 place
- Lycée Jean Lurçat à Lyon – 8 places
- Lycée Camille Claudel à Lyon – 6 places
- Lycée Marie Curie à Villeurbanne – 4 places

En 1^{re} professionnelle « Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèles et valorisation de l'offre

- Lycée Marcelle Pardé à Bourg-en-Bresse - 8 places
- Lycée Beauregard à Montbrison – 12 places
- Lycée Claude Bernard à Villefranche-sur-Saône – 9 places
- Lycée Magenta à Villeurbanne – 8 places
- Lycée Jean Lurçat – 4 places
- Lycée Camille Claudel à Lyon – 6 places

Établissements proposant des parcours fléchés 2^{de} GT, 2^{de} GTT et F2O :

(Liste susceptible de modification par l'administration)

En 1^{re} professionnelle « Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel »

- Lycée Magenta à Villeurbanne – 4 places

En 1^{re} professionnelle « Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement » :

- Lycée Georges Lamarque à Rillieux la Pape – 6 places

En 1^{re} professionnelle « Etude et réalisation d'agencements » :

- Lycée Georges Lamarque à Rillieux-la-Pape - 3 places

En 1^{re} professionnelle « Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique »

- Lycée Charlie Chaplin à Decines-Charpieu – 6 places

En 1^{re} professionnelle « Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables »

- Lycée Pierre Coton à Néronde – 6 places

En 1^{re} professionnelle « Maintenance des systèmes de production connectés »

- Lycée Diderot à Lyon – 6 places

En 1^{re} professionnelle « Ouvrages du bâtiment : métallerie »

- Lycée des Canuts à Vaulx-en-Velin – 4 places

En 1^{re} professionnelle « Technicien fabrication bois et matériaux associés »

- Lycée Georges Lamarque à Rillieux-la-Pape – 3 places

En 1^{re} professionnelle « Technicien en chaudronnerie industrielle » :

- Lycée Claude Lebois à Saint Chamond – 8 places

Si le bac pro ou l'établissement n'est pas dans la liste, c'est parcours passerelle classique (saisie vœux Affelnet)



CAS DES TOURS SUIVANTS D'AFFECTATION

Tour suivant n°1

Du vendredi 3 juillet au mardi 7 juillet à 10h	Déclaration des places vacantes dans Affelnet Lycée par les établissements d'accueil
Mardi 7 juillet à 14h	Ouverture à la consultation de l'application Affichage des Places Vacantes (APV) : https://portail.in.ac-lyon.fr/places-vacantes/
Mardi 7 juillet à 14h	Ouverture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Jeudi 9 juillet à 12 h	Fermeture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Jeudi 9 juillet à 14 h	Transmission des résultats du tour suivant 1 aux établissements Début des inscriptions dans les établissements
Lundi 13 juillet	Fin de validité des notifications d'affectation du tour n°1

Tour suivant n°2

Du lundi 24 août au mardi 25 août à 10h	Déclaration des places vacantes dans Affelnet Lycée par les établissements d'accueil
Mardi 25 août à 14h	Ouverture à la consultation de l'application APV : https://portail.in.ac-lyon.fr/places-vacantes/
Mardi 25 août à 14h	Ouverture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Jeudi 27 août à 12 h	Fermeture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Jeudi 27 août à 14 h	Transmission des notifications d'affectation aux établissements Début des inscriptions dans les établissements
Lundi 31 août	Fin de validité des notifications du tour n°2

Tour suivant n°3

Lundi 1 ^{er} septembre	Rentrée des élèves
Du jeudi 3 septembre au lundi 7 septembre à 10h	Déclaration des places vacantes dans Affelnet Lycée par les établissements d'accueil
Lundi 7 septembre à 14h	Ouverture à la consultation de l'application APV : https://portail.in.ac-lyon.fr/places-vacantes/
Lundi 7 septembre à 14h	Ouverture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Mercredi 9 septembre à 12h	Fermeture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Mercredi 9 septembre à 14h	Transmission des notifications d'affectation aux établissements Début des inscriptions dans les établissements
Mardi 15 septembre à 23h59	Fin de validité des notifications du tour n°3

Tour suivant n°4

Du mercredi 16 septembre au lundi 21 septembre à 10h	Déclaration des places vacantes dans Affelnet Lycée par les établissements d'accueil
Lundi 21 septembre à 14h	Ouverture à la consultation de l'application APV
Lundi 21 septembre à 14h	Ouverture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Mercredi 23 septembre à 12h	Fermeture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Mercredi 23 septembre à 14h	Transmission des notifications d'affectation aux établissements Début des inscriptions dans les établissements
Mardi 29 septembre à 23h59	Fin de validité des notifications du tour n°4

Si votre enfant n'est pas affecté à l'issue du premier tour d'affectation, il y'a les tours suivants qui proposent des places vacantes :

1^{er} tour : du 7 juillet 14h au 9 juillet 12h (réponse 9 juillet)

2nd tour : du 25 août 14h au 27 août 12h (réponse à partir du 27 août à 14h jusqu'au 31 août)

3^{ème} tour : du 7 septembre 14h au 9 septembre 12h (réponse à partir du 9 septembre 14h jusqu'au 15 septembre)

4^{ème} tour : 21 septembre 14h au 23 septembre 12h (réponse à partir du 23 septembre 14h au 29 septembre)

Prise de RDV possible au CIO pendant les vacances scolaires

CONTACT CIO ET PSY EN

- Psy EN : Océane Guillaumond (référente des 2nd I à 10) et Emmanuel Rabin (référent des 2nd I I à 16) – **Bureau B207, escalier à côté de l’infirmerie**

Prise de RDV via l’agenda à la vie scolaire, l’ENT ou contact auprès du CIO

- CIO de Saint Priest : 04-78-20-89-83

Impasse Jacques Brel, 69800 Saint Priest (à côté du lycée Fernand Forest)

Permanence Océane Guillaumond au CIO : Un mardi après-midi par mois (de 13h30 à 16h30)

Permanence Emmanuel Rabin au CIO : Mercredi après-midi (de 13h30 à 16h30) et jeudi matin (de 9h à 12h)

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

